

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

## ET DE SION

Administration et expédition: RUE DE LA DENT-BLANCHE, SION  
Téléphone No 46  
Compte de Chèques postaux No II c 84

### Abonnements:

SUISSE un an	Fr. 8.-	avec Bulletin officiel	Fr. 12.50
6 mois	4.50	"	6.50
3 mois	2.50	"	3.50
ETRANGER un an	15.-	"	"

Régie des annonces: **PUBLICITAS** Avenue de la Gare, SION  
Tél. 2.86 - Chq. post. II c 4.85  
Succursales: Lausanne, Genève, Fribourg, etc.  
Correspondants à l'Etranger  
ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RECLAMES: 20 ct.

## La 100<sup>me</sup> session de la S. d. N.

(De notre correspondant attitré)

Mercredi, à l'heure où s'ouvrait la centième session de la S. d. N., chacun se demandait si certaines graves difficultés seront une fois de plus ajournées... aux calendes grecques! ou bien, si les Etats qui en font encore partie, auraient enfin le courage de saisir le taureau par les cornes pour reconnaître franchement un fait accompli: la souveraineté italienne sur l'Ethiopie?

Un projet réformateur aboutira-t-il? La France et surtout l'Angleterre, acceptent-elles sans nouvel ajournement la révision du pacte? Le nouveau gouvernement de M. Chautemps n'y mettra-t-il pas obstacle? Du reste, sa déclaration ministérielle confirmant l'attachement de la France aux principes de la sécurité collective et de l'assistance mutuelle, ne constitue-t-elle point le dit obstacle formel à toute révision, comme une sorte de « veto »?

Telles sont les questions troublantes que chacun avait le droit de se poser à Genève, questions dont la solution, selon la tournure prise, pourraient bien influencer les interventions en Espagne, certaines mesures militaires dans telle ou telle région de l'Afrique ou enfin de multiplier de dangereux soutiens témoignés au Japon qui ne semble guère disposé à reconnaître les liens existants entre la Chine et d'autres puissances européennes.

D'autre part, la politique extérieure de Moscou pourra-t-elle bien, à son tour, subir des changements inquiétants selon ce qui se décide à Genève? Le départ du ministre russe accrédité auprès du gouvernement roumain est déjà très significatif à cet égard, si bien que l'on est au droit d'entrevoir la possibilité d'une réelle rupture diplomatique et commerciale entre l'Union soviétique et les Etats à tendances fascistes ou hitlériennes, et même d'une action formelle en Espagne qui consisterait en envois de munitions par l'entremise de Barcelone, sans oublier les « volontaires ».

C'est également devant cette session de la S. d. N., si le débat de la réforme du Pacte n'est pas différé, que sera soumise la demande de la Suisse d'être libérée de toute obligation touchant les sanctions, et cela, en vertu même de son statut de neutralité.

On voit combien la tournure des débats pourrait éventuellement revêtir un caractère important au cas où l'on voudrait aboutir à une réforme de structure que ni la France ni l'Angleterre ne semblent disposées à accepter, en tous cas pas dans les conditions actuelles. Fourront-elles, par un ajournement retarder encore la reconnaissance au roi d'Italie du titre que la constitution de son pays lui reconnaît désormais? Presque tous les Etats inchoient à pareille solution, et cela pour des raisons à la fois économiques et politiques. Un grand journal belge insiste avec raison sur l'absurdité de tant de formalisme dans la question éthiopienne, lequel formalisme s'il devait se prolonger serait dommageable à tous égards. Mais, c'est précisément la gravité des problèmes à résoudre qui nous fait croire à une solution — nous allions dire « normale » de nos jours — à savoir que la session actuelle du Conseil sera courte et que, vue la façon dont les représentants de la France et de l'Angleterre considèrent les problèmes en face desquels on se trouve, les discussions seront ajournées pour en permettre... un évènement plus complet!

Un s'efforcera sans doute à Genève de maintenir encore la situation actuelle, sans pour cela aller jusqu'à méconter les petites puissances sociétaires, mais on ne veut pas affaiblir encore plus la S. d. N. qui aurait, au contraire, besoin d'un renforcement d'autorité, à condition que tout le monde soit d'accord pour savoir s'en servir le cas échéant. Seule la combatte ouvertement les Etats admettant que la force prime le droit, autrement dit: les Etats qui mènent une campagne plus ou moins franche contre la paix. Attendre donc des circonstances plus favorables, tel paraît bien être le mot d'ordre à Genève au moment où doit avoir lieu le débat prévu au Comité des 28 sur la réforme du Pacte.

L'heure n'est pas encore sur le point de sonner où la proposition norvégienne adressée au secrétariat général de la S. d. N. pourrait avoir des chances de succès. La Norvège estime, en effet, qu'il faut renforcer le caractère universel de la S. d. N. et en élargir immédiatement les moyens lui permettant d'arriver à l'universalité.

Mais, en ce moment, c'est bien la politique d'attente qui paraît triompher. Reste à savoir si pareille attente éclaircira la situation. Nous croyons, quant à nous, que le Conseil de la S. d. N. eût dû montrer plus de courage. Il n'avait, du reste, qu'à considérer les armements auxquels se livrent les puissances pour se rendre compte du langage qui résonnera bientôt à tant de tergiversations.

Alexandre Ghika.

## Chronique valaisanne

### A propos de la conférence de M. Léopold Levaux, donnée au Casino de Sion le 23 janvier

## Les apôtres de l'action catholique

De notre correspondant particulier:

Comme on comprend le grand public qui se pressait dans la salle du Casino de la ville de Sion pour entendre une conférence de la valeur de celle du président de l'Organisation internationale « Unitas ».

Ce fut une admirable leçon que M. Léopold Levaux nous donna sur « Le Message du Christ » en accompagnant ses pensées de nobles commentaires, pleins d'autorité et d'authority, créant autour de lui une ambiance sentimentale unique.

Paroles de poète et paroles de prophète. L'orateur exposa le mystère de la nuit et des ténèbres qui ont entouré l'homme lorsque, par sa superbe, il profana son premier séjour faisant paître les étoiles qui l'éclairaient de leurs purs rayons et de leur douce chaleur.

L'homme est entré, dès lors, dans la nuit laborieuse et souffrante. Il vécut dans l'attente et dans une vigilance continue qui lui pesaient mais que soutenait en lui la promesse de la Rédemption.

Le jour et la lumière ne lui seront donnés qu'avec le nouveau « Message » du Christ qui est l'Evangile ou la Bonne Nouvelle dont la venue fut inspirée et illuminée par les prophètes et les sages.

Le divin Messager naquit dans la nuit de Béthléem pour monter dans l'horizon du monde comme l'étoile qui le précéda.

Ce furent ensuite les Bergers qui veillèrent chantant leur Alleluia hors de la bourgade de David.

Ce furent, un peu plus tard, les Mages qui se mirent en chemin, eux, qui savaient ce que c'était que tout quitter et qui risquaient leurs vies dans une aventure héroïque mais avec une foi si méritoire.

Puis ce fut le grand et profond silence jusqu'au jour où la colombe du Jourdain manifesta les complaisances divines.

Dès lors, c'est la grande Mission prêchée dans la Judée et la Galilée pour dire à l'homme pour qui et pour quoi il a été fait, quelle est sa destinée et ce que Dieu attend de lui.

C'est la tâche apostolique qui est d'annoncer le message de salut de pardon et de vie. Le Christ parle d'amour, de charité et de sacrifices et il pose le problème redoutable de l'adhésion et de la résistance à la grâce soit à l'appel de Dieu.

Il faudra odypter pour ou contre. Ce d'homme précis, soumis à l'homme par l'humble charpentier de Nazareth dont le caractère surnaturel se dégage de toute sa personne effraye et terrorise les grands du jour soit les prêtres et les laïcs qui perçoivent confusément la révolution totale qu'annonce ce théanaturge.

Il faut donc détruire ce renverseur. Et c'est la trahison, les trente sicles d'argent, le Coëmin du sang et la Croix qui brise le rocher et qui déchire le voile du Temple.

Pour les apôtres et les disciples c'est la défaite lamentable du maître. C'est la grande désillusion. Un trop beau rêve qui finit dans les larmes et la poussière.

Mais voici la Résurrection. Avec elle, l'esprit de ces butés commences de s'ouvrir à la lumière dont les clartés

grandiront tous les jours pour devenir complètes au moment mémorable et sublime de l'Ascension.

Avec la fête de la Pentecôte, ce sont les feux brûlants du ciel, la force illuminée et ardente et l'irrésistible don de soi-même qui emportent les fidèles et qui les conduisent aux plus hautes formes de l'héroïsme dont l'extrême preuve est de donner sa vie pour la cause que l'on sert ou pour ceux que l'on aime.

Ceux qui ont été les témoins de ce grand drame ne sont plus. Ce sont les autres qui suivent qui continuent de se passer de main en main le flambeau jusqu'au bout du chapelet des siècles.

Mais ceux qui le tiennent aujourd'hui connaissent-ils vraiment la doctrine qu'ils vivent et sont-ils vraiment capables de l'exposer?

Les occasions d'héroïsme sont assez rares, il est vrai. Nous devons cependant nous y préparer. Que savons-nous de celles qui nous attendent peut-être. Maintenons-nous en état d'alerte. C'est une façon déjà de vivre les grandes choses qui sont généralement les plus difficiles.

L'Action catholique « créée et voulue par le Chef de l'Eglise est là pour éviter que le flambeau ne s'éteigne, pour empêcher d'atténuer la divine folie dont parle St-Paul et de glisser des ponts dangereux vers les incroyants comme de s'exercer à l'imprudent jeu des mains tendues.

Cette Action Catholique qui groupe des croisés du monde entier serait-elle l'expression initiale de ce vaste mouvement des Apôtres des derniers Temps prophétisé par la voyante de la Salette et par le Vénéérable Grignon de Montfort?

Le célèbre écrivain chrétien si attaqué et en même temps si admiré qu'est Léon Bloy, relève, dans son beau livre intitulé « Celle qui pleure » les caractères qui, d'après les saintes visions de ces deux âmes privilégiées, doivent distinguer ces derniers défenseurs de l'ordre chrétien que l'Apocalypse fait opposer aux régions du Dragon infernal.

« Ces apôtres, disent-ils, seront des laïcs, des hommes libres, des femmes pieuses, des jeunes gens et des jeunes filles qui n'étant pas dans les Ordres du Sacerdoce aideront et secondent les ministres de Dieu à accomplir leur mission et qui mettront leur dévouement et leur cœur au service de l'Eglise ».

C'est à cette troupe ardente et généreuse, prête à tous les sacrifices et à toutes les souffrances, que le Pape adresse son appel au secours avant le déluge de feu et de sang dont les météores célestes aux couleurs tragiques semblent être les menaçants présages.

C'est que, lorsque les premiers témoins glissent et tombent la Providence suscite de nouveaux témoins plus divinement durs et plus saintement prêts aux plus dures épreuves.

Aussi, en ce moment, où des passions meurtrières déchirent notre monde vieilli, usé et pourri; Dieu se devait de susciter une forme inédite et imprévisible de nouveaux croisés oïvement jeunes et libres et qui comorissent que leur mission et le motif essentiel de leurs actes ne peuvent avoir un sens et un but qu'en suivant les traces du Calvaire et en regardant les tortures du Golgotha.

## La défense nationale contre l'initiative pour le transport des marchandises

Au moment où le monde entier s'arme, la Suisse ne saurait rester indifférente. Notre peuple l'a du reste compris, et dans un geste imposant, d'un seul coup, il a mis à la disposition de la Confédération les sommes nécessaires en vue de renforcer notre défense nationale. Depuis lors, notre armement a été rapidement modernisé et complété; certaines armes ont été mécanisées et motorisées et des fortifications élevées à la frontière. Les périodes d'instruction furent prolongées, la nouvelle organisation des troupes a adapté le fractionnement de l'armée aux possibilités d'une attaque brusquée en augmentant en particulier sa capacité manœuvrière. Enfin, des mesures d'économie de guerre ont été prévues, afin que l'arrière soit aussi armé contre le danger et puisse assurer sans accroc le ravitaillement du pays et de l'armée.

Une armée moderne, pour être à la hauteur de sa tâche, doit être extrêmement « mobile ». Cette qualité est nécessaire aussi bien pour conduire une guerre d'offensive que pour défendre un pays. Le combat contre les engins motorisés de l'ennemi n'est possible que par des armes et véhicules motorisés. Et cela est d'autant plus vrai pour un pays comme le nôtre, faible en profondeur avec des fronts étendus, ce qui le rend particulièrement vulnérable à une attaque brusquée. Pour juger de l'importance que peut revêtir au point de vue militaire un transport rapide de troupes, il suffit de se rappeler celui qu'organisa le général Gallieni lors de la bataille de la Marne, lorsque dans la nuit du 7 au 8 septembre 1914, il réquisitionna tous les taxis de Paris, afin de pouvoir mettre la 7<sup>me</sup> division en temps voulu à la disposition du général Munnoury, commandant de la 6<sup>me</sup> armée. On sait le rôle capital de cette intervention au moment décisif de la bataille. Avoir des troupes constamment prêtes à entrer en campagne et pouvoir les transporter rapidement est une nécessité de l'heure. Et d'une façon générale le degré de mobilité d'une armée est devenu un critère non négligeable de sa valeur et de son efficacité.

Les unités de cavalerie ont été remplacées en partie par des troupes légères motorisées. Et d'autres mesures sont encore envisagées qui intensifieront la motorisation de l'armée. C'est ainsi que certaines armes de défense seront motorisées, de même que l'artillerie lourde; d'autre part, le ravitaillement en munitions et en matériel de tous genres, le transport et l'évacuation des blessés, les services de l'arrière, etc., exigent toujours un plus grand nombre de véhicules à moteur. C'est pourquoi les « besoins en tracteurs et en camions automobiles » sont si grands qu'on ne saurait songer à augmenter dans une mesure correspondante le matériel de corps. Pour de telles acquisitions, les crédits militaires ne suffiraient point. L'armée est donc obligée, maintenant comme avant, de recourir au système de la « réquisition » pour couvrir ses besoins en véhicules à moteur. A l'heure actuelle, malheureusement, on ne dispose pas du nombre minimum nécessaire de véhicules à moteur aptes à être utilisés par l'armée et ce doit être le grave souci de l'état-major général de l'armée de combler cette lacune d'une façon ou d'une autre.

Cet état qui, du point de vue militaire, n'est guère satisfaisant, risque encore d'être aggravé par l'initiative pour le transport des marchandises tendant à réglementer le trafic des autocamions sur route au bénéfice des chemins de fer, c'est-à-dire de l'autoriser, de le soumettre à concession ou de l'interdire suivant les parcours utilisés. Les transports privés étant compris dans cette restriction, il

est facile d'en conclure que notamment les grands autocamions, dont le rayon d'action était jusqu'ici de soixante kilomètres et plus, disparaîtront tout simplement de la circulation. Le nombre des véhicules à moteur disponibles continuera ainsi à diminuer, le manque de camions utilisables se fait de plus en plus sentir et finira ainsi par devenir une véritable calamité pour la défense nationale.

On insiste, il est vrai, sur les performances que les chemins de fer sont prêts à remplir. Il ne viendrait à l'idée d'aucun officier s'occupant de mobilisation et de rassemblement de troupes de mésestimer ces performances. Il convient de répéter ici que le chemin de fer, sur les longs et les plus longs parcours, reste le plus puissant moyen de transport de matériel et de troupes. L'armée dépend tellement de son fonctionnement irréprochable que l'on souhaiterait que ses finances lui permettent d'étendre encore sensiblement le réseau ferroviaire et les quais d'embarquement. Ses prestations limitées par la nature même de l'exploitation et faciles à évaluer exactement, ne peuvent cependant être augmentées sur le champ. Pour des parcours restreints, pour des roades et des transports qui se suivent rapidement, les véhicules à moteur, plus mobiles, indépendants de la voie ferrée, leur sont grandement supérieurs. A cela s'ajoute que les lignes établies à proximité de la frontière ne pourront plus être utilisées dès le premier jour presque, de telle sorte que de grands espaces ne seront plus desservis par le chemin de fer. N'oublions pas la vulnérabilité des chemins de fer électrifiés, ce qui exige l'entretien d'un parc suffisant de locomotives à vapeur pouvant être utilisées rationnellement. Là aussi, on constate un regrettable recul qui entraîne une réduction de l'effectif du personnel instruit à cet effet.

Sans vouloir diminuer l'importance des chemins de fer pour les besoins de l'armée, nous devons toutefois reconnaître qu'ils ne suffisent plus, et de loin, aux nécessités de la guerre moderne. Nous dépendons, comme nous l'avons déjà dit, du camion automobile et devons tout entreprendre, non seulement pour éviter la réduction de ses effectifs, mais pour augmenter ceux-ci de quelques milliers de véhicules aptes à la guerre.

L'initiative pour les transports de marchandises qui entraînera une sensible réduction des autocamions, semble ignorer que les besoins de l'armée ont augmenté à ce sujet, dans des proportions énormes. Du point de vue militaire, elle est en conséquence inacceptable.

Cela ne veut naturellement pas constituer une critique à l'égard de l'assainissement de notre régime des transports qui est absolument indispensable et qui, si nous ne faisons erreur, est prévu dans un projet d'arrêté fédéral urgent du mois de juin 1937. Ce projet n'envisage pas la réglementation des transports privés de telle sorte que, à cet égard, relatives à un parc suffisant de véhicules à moteur n'est pas à redouter. L'armée attribue également une grande valeur au fait que nos chemins de fer restent à la hauteur de leur tâche et soient encouragés de toute manière, à condition qu'il soit tenu compte des intérêts supérieurs du pays. Mais cette assistance bien comprise doit éviter strictement de se mettre au travers des exigences de l'armée relatives à un parc suffisant de véhicules à moteur aptes à la guerre. L'initiative pour le transport des marchandises méconnaissant cette nécessité et semblant également faire fi des représentations de l'état-major général, il conviendrait, en tous cas, de la repousser.

Colonel E.-M. G. Arthur Steinmann.

## A nos abonnés

Nous informons les abonnés de la « Feuille d'avis du Valais » qu'en raison des temps difficiles que nous traversons, nous sommes dans l'obligation de faire payer d'AVANCE l'abonnement au « Bulletin officiel », soit fr. 4.55 pour 1938.

Tous les abonnements au « Bulletin officiel » non réglés au 15 janvier seront suspendus.

Afin d'éviter des frais de remboursements inutiles, il est recommandé de payer par la même occasion l'abonnement à la « Feuille d'avis », soit fr. 8.-.

Nous regrettons de devoir prendre cette mesure qui nous est dictée par la situation actuelle.

Sur demande de quelques abonnés, un ultime délai est accordé jusqu'à fin janvier 1938.

## SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

D'après les chiffres provisoires pour décembre 1937, les recettes d'exploitation se sont élevées, à 214,5 millions de francs belges (décembre 1936: 203,1 millions) et les dépenses d'exploitation à 249,1 millions (décembre 1936: 209,9 millions), soit une augmentation de 11,2 millions pour les recettes et de 39,2 millions pour les dépenses. En tenant compte des charges financières, les dépenses excèdent les recettes en décembre 1937 de 39,4 millions, contre 18 millions en décembre 1936.

Pour une

## BONNE RELIURE

J. Suter-Savioz, relieur, Sion

En face de la Poste - ROUTE DE LAUSANNE



L'OFFENSIVE JAPONAISE DNS LE SUD DE LA CHINE  
Le port de Hong-Kong, près de la baie Bai, d'où les Japonais préparent leur avance sur Canton

PARLONS D'AUTRES CHOSE

UNE DATE FATIDIQUE

J'ai rencontré une vieille connaissance brave et rusé compagnon de la vallée d'Evolène, qui m'aborda en s'exclamant:

— Enfin, voilà que je trouve un avocat! Comme je lui serrais la main, avec une très maigre conviction, ayant flairé l'habituel et assommante consultation gratuite, il reprit avec une satisfaction évidente:

— Je suis bien content de vous rencontrer, car j'ai fait le tour de tous les bureaux de la place, et il n'y a pas moyen d'avoir un entretien d'une minute avec un homme de loi!

— Ils sont tous absents?  
— Non, ils sont tous occupés!  
— Ils ont de la chance! lançais-je en faisant mine de m'en aller.

Mais je n'y parvins pas. J'étais retenu solemnellement par une manche de mon habit. Je me résignai.

— Vous avez donc fait le tour de tous les bureaux de la place?

J'avais ainsi imprudemment amorcé la question et je dus subir les doléances jusqu'au bout.

— C'est pour une affaire d'un coup que j'ai reçu pendant les fêtes et je désirais trouver un avocat.

Je suis allé d'abord à l'étude de l'avenue de la gare. On me fit attendre une demi-heure, puis on est venu m'annoncer que sur quatre juristes que contient la maison, quatre exactement étaient plongés dans des études extrêmement dures et qu'il ne fallait en aucun cas venir les déranger avant le 20 février.

Bon sens de bon sens! Si je dois attendre jusqu'alors, je préfère aller chercher quelqu'un d'autre et je me rendis chez Lussinge.

Je fis là aussi une pose d'une demi-heure; mais à un moment donné j'eus une heure d'espoir. Une voix venait de se faire entendre de l'intérieur du bureau et c'était celle du maître que je désirais consulter.

— Enfin! soupirai-je et je tendis l'oreille.  
— Y a-t-il encore quelqu'un qui attend? disait la voix.

— Qui, répondit la dactylo, c'est pour une consultation!

— Dites-lui que je suis surchargé de travail et qu'il aille trouver un autre confrère! Et la voix, à mon grand étonnement, ajouta:

— Dans tous les cas... qu'il ne vienne pas me déranger avant le 20 février!

Je suis reparti déçu et intrigué.

— Voilà deux bureaux qui ont du travail par-dessus la tête jusqu'au 20 février. Sans doute est-ce un procès sensationnel dont ils auraient l'un et l'autre pris la cause.

Me voilà donc d'un pas incertain me dirigeant chez Pipouillard.

On me fit entrer et l'on me demanda à brûle-pourpoint:

— Vous venez pour la Romande, n'est-ce pas?

— Non, mademoiselle, je viens pour une petite consultation!

— Alors, Monsieur, il n'y a rien à faire pour le moment. Monsieur Pipouillard est très occupé pour quelque temps. Mais si vous voulez bien revenir après le 20 février, je pourrais prendre un rendez-vous!

— Non merci! C'est pressant! fis-je en m'en retournant plus perplexe que jamais!

— Du diable si je ne trouve pas chez lui Josier Bossief, au moins! Et je sonnais à sa villa.

Hélas! celui-là qui est sans doute plus ingénieux que les autres, avait tout simplement mis sur sa porte un écriteau en belle bâtarde: « Occupé jusqu'au 20 février »!!!!

Je ne sonnai même point, tant cette date fatidique commençait par me torturer l'esprit.

Mais je ne voulais pas croire, qu'ainsi tous les avocats se soient donné le mot pour ne pas me recevoir!

Comme un employé du gaz, ou un facteur ou un laitier, je fis le tour de tous les maîtres inscrits au barreau valaisan, avec le même insuccès d'ailleurs!

Puis, je sonnais résolument chez les magistrats, les juges-instructeurs, les membres du Tribunal cantonal!

Hélas! partout il y avait un écriteau décevant:

« Prière de revenir le 21 février ».

« On est instamment prié de ne pas déranger Me X., avant le 20 février ».

« Silence! pour tous renseignements s'adresser à la bonne »!

« M. X... ne recevra pas avant le 20 février »!

Et je brave Evolénard d'ajouter:

— Vous comprenez maintenant, monsieur Ren, pourquoi je suis content de vous rencontrer! Mais je vois déjà la réponse que vous allez me faire! Vous allez me dire aussi que vous n'êtes pas libre jusqu'à cette maudite date du 20 février, et je vais être obligé de remonter à Evolène Gros-Jean comme devant!

Et comme j'avais, en effet, une envie folle de lui répondre que... en effet, moi aussi jusqu'au 20 février...

— Ha! le moi dit-il, je ne vous demanderai rien; mais dites-moi confidentiellement ce qui va se passer le 20 février.

Je ne pouvais pas refuser cette explication à ce pauvre homme désespéré! Alors:

— Le 20 février? Mais il y a la votation pour l'introduction du nouveau Code pénal fédéral!

— Je le sais, mais pourquoi...

— Et bien, il est possible que ce nouveau code passe ce jour-là!  
— Et alors?...  
— Alors, tous ces Messieurs, ma foi... sont obligés d'apprendre! Là!...

REN.



LE XXe ANNIVERSAIRE DE L'U.R.S.S.

Les Soviets viennent de fêter en grande pompe le vingtième anniversaire du régime communiste en Russie.

Ces vingt années constituent une expérience dont les résultats permettent d'apprécier quelque peu la valeur des théories communistes.

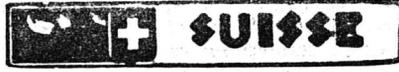
Qu'a donné cette expérience? Fut-elle un brillant succès, ou un tragique échec? Pour en juger, jusqu'à quel point peut-on se fier aux déclarations de la presse soviétique? Les communistes qui ont fait de splendides promesses au peuple russe, les ont-ils tenu?

Telles sont les questions pleines d'intérêt auxquelles le CILACC vient de consacrer le dernier numéro de sa « Documentation Anticomuniste ». On peut se procurer cette brochure intitulée: « Le XX Anniversaire de l'U.R.S.S. » en versant la somme de 4 frs. belges (L'etranger: 4.30 fr. belges) au compte chèques postaux CILACC No 971.74 (Bruxelles, 3 rue de Toulouse) en indiquant le motif de versement et le titre de la brochure.

LA CHASSE A L'HOMME GELÉ

Depuis deux ans, des expéditions scientifiques cherchent, dans la Sibérie du Nord, des hommes qui y furent enterrés dans la glace il y a plusieurs milliers d'années. On y a fait notamment une constatation intéressante.

Dans la zone arctique, la terre ne se dégage jamais à plus d'un mètre de profondeur. Plus bas, tout reste gelé. Des tissus végétaux qu'on alla chercher à de plus grandes profondeurs, furent, dans des conditions particulièrement favorables, être rappelés à la vie. On espère maintenant également qu'on pourra parvenir dans des solutions nutritives à revigorer des parties de tissus humains, trouvés dans la glace. Cela serait un grand triomphe pour les biologistes. Quatre savants américains veulent se joindre aux colonnes qui travaillent déjà pour le moment en Russie afin d'essayer par leurs méthodes de faire renaître des tissus à la vie. C'est une idée fantastique si l'on songe que ces hommes eurent dans la glace y dormant probablement déjà depuis 15 à 20,000 ans.



LE VRAI VISAGE DE MOSCOU

La presse internationale a publié dernièrement les révélations de diverses personnalités parisiennes au sujet d'un complot communiste, prévu pour le mois de novembre dernier. A ce propos, on a fait état d'un manuel communiste intitulé « L'insurrection armée ». Ce bréviaire prouve à l'évidence — pour qui en douterait encore — que le communisme est un mouvement révolutionnaire, dont la violence et la terreur sont les principaux moyens d'action. Ce qu'ont fort bien compris les cantons qui jusqu'à présent ont interdit le communisme.

Dernièrement, la propagande communiste s'est efforcée d'endormir l'opinion publique, notamment en France, en répandant la légende d'une transformation radicale de son programme et de ses méthodes. Il convient donc de préciser que le programme officiel du Komintern n'a pas changé et qu'il affirme que la raison d'être du mouvement communiste est le renversement par la violence de l'organisation de terrorisme international qui s'est signalée déjà par de nombreux crimes, tous attribués aux agents de la G. P. U. Le vrai visage de Moscou demeure ce qu'il a toujours été. Les faits révélés récemment, à propos de l'organisation d'un complot communiste en France sont entièrement conformes à la tactique de Moscou, telle qu'elle est exposée dans les nombreux documents officiels du Komintern. C'est la raison pour laquelle il faut se féliciter que le canton de Vaud, après Neuchâtel et Genève, vient d'interdire à son tour le communisme.

Un message dans une orange

En épluchant une orange qu'il venait d'acheter, un paisible habitant de Böle, près de Neuchâtel, a trouvé entre l'écorce et le fruit un petit carton contenant ces mots: U. R. S. S. — Envoyez renfort 5000 hommes Portale de Soite — Franco attaquera le 13. 7.

On se perd en conjectures sur l'origine de ce message, qui provient peut-être d'un espion espagnol ayant voulu transmettre des renseignements à ses chefs.

Quoi qu'il en soit, il est curieux de trouver cela en Suisse et à cette date.

DES POURSUITES PENALES CONTRE LA « SENTINELLE »

Le Ministère public de la Confédération vient d'être chargé d'une information préliminaire contre la « Sentinelle », le journal socialiste neuchâtelois rédigé par le conseiller national chaux-de-fonnier E.-Paul Graber.

« La Sentinelle » vient de publier, au bas du communiqué officiel de la conférence des directeurs cantonaux des finances, que la majeure partie des directeurs cantonaux des finances étaient d'accord avec le Conseil fédéral pour une nouvelle dévaluation du franc

suisses. Pour donner à cette nouvelle, aussi sensationnelle qu'inventée de toutes pièces, une apparence de vérité, la « Sentinelle » a intitulé le communiqué officiel « Vers une deuxième dévaluation du franc suisse ».

On se souvient qu'en date du 19 juin 1936, le Conseil fédéral avait pris un arrêté visant à protéger la monnaie nationale. La dévaluation du franc, survenue quelques mois plus tard n'a pas abrogé cet arrêté qui prévoit, à l'article 5 que celui qui, intentionnellement lance ou répand des informations inexacts, propres à porter atteinte au crédit national ou à ébranler la confiance dans la monnaie nationale, sera puni d'une amende de 20000 fr. au plus ou de l'emprisonnement. Les deux peines peuvent être cumulées.

Nous croyons savoir que le gouvernement du canton de Neuchâtel s'occupera également de cette affaire.

CANTON DU VALAIS

LES RADICAUX ET LE CODE PENAL FEDERAL

Le Comité central du parti libéral-radical valaisan, réuni à Sion, samedi 29 janvier, sous la présidence de M. Camille Critin, conseiller national, s'est prononcé à l'unanimité en faveur du Code pénal fédéral. Il a en conséquence décidé de recommander à ses membres de ne pas signer le referendum.

LES BONS SERVITEURS

Une prime d'encouragement a été remise par la Fédération valaisanne des pêcheurs ayant son siège à Martigny-Ville, au gendarme Michelet et aux gardes-chasse Favrod et Cottier, avec la mention « Vives félicitations et remerciements ». On sait que pendant l'année 1937 plusieurs contraventions de pêche furent dressées par ces agents et que les amendes infligées ont été très élevées.

MONTHEY

Encore un jeune voleur

La Streté a appréhendé un jeune homme de 18 ans qui s'est reconnu coupable de vols dans un hôtel de Morgins.

EXAMEN D'APTITUDES POUR LES MAÇONS

Le Conseil d'Etat du canton du Valais, se basant sur la loi fédérale sur la formation professionnelle du 26 juin 1930 et la loi cantonale d'exécution du 13 novembre 1935,

Dans le but d'assainir la profession de maçon.

Sur la proposition du Département de l'Instruction publique,

arrête:

Article premier. — Le Département de l'Instruction publique organisera un examen d'aptitudes pour les maçons en activité dans le pays qui n'ont pas subi d'examen de fin d'apprentissage.

Art. 2. — La finance d'inscription pour cet examen est fixée à fr. 10.—

Art. 3. — Les candidats qui subiront cet examen avec succès obtiendront le « Certificat de capacité de maçon ».

Art. 4. — A partir du 1er mai 1938, seuls les possesseurs du certificat de capacité seront considérés officiellement comme maçon.

Art. 5. — Une exception au précédent article est prévue en faveur des maçons ayant travaillé du métier pendant au moins trois années effectives avant le 1er janvier 1933.

Ainsi décidé en Conseil d'Etat, à Sion, le 21 janvier 1938, pour être inséré au « Bulletin officiel » et publié dans toutes les communes du canton, le dimanche 31 janvier 1938.

Le Président du Conseil d'Etat:

M. Troillet.

Le Chancelier d'Etat:

R. de Preux.

EXAMEN GENERAL DES MAÇONS DU PAYS

Le Département de l'Instruction publique du canton du Valais, en exécution de l'arrêté du Conseil d'Etat du 21 janvier 1938, concernant l'examen général des maçons du pays, invite les intéressés à lui envoyer leur demande d'admission à cet examen pour le 10 février 1938 au plus tard.

Les enveloppes porteront la mention « examen des maçons ».

Les candidats admis à l'examen devront, après réception de l'avis d'admission, verser à la Caisse d'Etat, (chèques postaux Ilc 12) la finance prévue de fr. 10.— dont la quittance sera présentée à l'entrée aux examens. L'examen durera de 1 à 3 jours.

Il est précisé que cet examen général des maçons est indépendant du cours de perfectionnement pour maçons qui a été annoncé au Bulletin officiel du 21 janvier.

Le présent avis a été publié dans toutes les communes du canton le dimanche 30 janvier 1938.

Le Chef du Dpt. de l'Instruction publ.: Cyr. Pitteloud.

LS FIEVRE APHTEUSE AUX PORTES DE SION

La situation à Conthey L'épizootie de fièvre aphteuse est en progression à Conthey. Nous avons signalé dans notre dernier numéro un nouveau cas à Erde. Samedi, une étable était contaminée à Conthey-Bourg et une autre à Plan-Conthey. On signale également un cas suspect à Sensine. Depuis quelques jours, il a été abattu sur le territoire de cette commune 56 vaches et veaux et 28 porcs et chèvres.

Devant la gravité de la situation des mesures épidémiques ont été prises par les autorités pour renforcer le service d'ordre.

Fermeture des cafés Dimanche, les autorités cantonales ont décidé la fermeture des établissements publics sur le territoire de la commune de Conthey.

STATISTIQUES MEDICALES INTERESSANT LE VALAIS

(Corr. part.) Le numéro 4 du 22 janvier 1938, du « Bulletin officiel du Service fédéral de l'Hygiène publique » nous donne les renseignements suivants touchant notre canton:

En date du 8 janvier 1938, le nombre des valaisans en traitement dans les hôpitaux était de 112.

Du 2 au 8 janvier, il y a eu 35 admissions: 14 non encore déterminées, 8 accidents, 2 malad. org. circulat., 2 malad. org. urin., 2 appendicites, 4 malad. org. respirat., dont 2 aiguës, 2 tubercul. pulm., 1 coqueluche).

Les cas de maladies transmissibles signalés du 9 au 15 janvier 1938, sont: 1 scarlatine à Bagnes, 2 tuberculose dont 1 à Conthey et 1 à Vissoie.

En octobre 1937, il y a eu au Valais 135 décès, dont 22 de moins d'un an (33 non classés, 9 accidents, 3 suicides, 7 malad. org. urin. et zent., 8 malad. org. respirat., 10. 6 pneumonie, 4 malad. syst. digest., 3 entérit. infant., 2 artério-sclérose, 19 malad. cœur, 13 malad. syst. nerv., 8 cancer, 17 tubercul. dont 12 pulmon., 2 coqueluche, 1 typhoïde, 1 rougeole, 3 sénilité, 3 débilité congénitale).

A. Gh.

A LA LIGUE VALAISANNE POUR LA PROTECTION DES ANIMAUX

Plus de 600 adhésions

Méthodiquement, la « Ligue valaisanne pour la protection des animaux » poursuit son action.

En quelques semaines, elle a déjà recueilli plus de 600 adhésions dans l'ensemble du canton, et elle adresse à tous ceux qui ont répondu à son appel des remerciements chaleureux.

Les lettres qu'elle reçoit lui sont un encouragement constant.

Elle rappelle, une fois de plus, que son intention n'est pas de frapper durement les délinquants, mais de les amener à une plus juste compréhension de leurs devoirs.

Cependant, les réfractaires sont punis comme ils le méritent, et c'est ainsi que plusieurs procès-verbaux ont été dressés contre des personnes qui maltraitent leurs bêtes.

Mais la « Ligue » tient à souligner les progrès qu'elle constate, à côté des abus qu'elle réprime. Les mulets, par les temps de froid, sont généralement mieux traités, ce qui est tout à l'honneur de nos paysans.

On sait maintenant qu'on doit les couvrir et qu'il n'est pas permis de les faire indéfiniment stationner sur une place quelconque.

Les oiseaux, tout au long de l'hiver ont également été mieux soignés, les enfants surtout auxquels nous avons fait distribuer des brochures sur la protection des animaux prennent intérêt à notre campagne et contribuent certainement, avec le concours de leurs parents et de leurs maîtres, à créer une mentalité nouvelle.

Mais la Ligue a besoin d'un millier d'adhérents pour mener sa tâche à bien, et elle se permet par conséquent d'adresser un nouveau appel au public:

Que les communes, les sociétés, les corporations, les industries nous aident!

Ne permettez plus que des animaux soient brutalisés sous vos yeux et quand vous êtes témoins d'un acte de méchanceté ou de lâcheté; signalez le au bureau de la gendarmerie à Sion ou au bureau le plus proche.

Chaque cas fera l'objet d'une enquête immédiate.

Nous voudrions avoir recours aussi aux sociétés d'assurance du bétail qui ont un intérêt direct à soutenir notre cause.

Il faut créer un courant de sympathie et d'humanité envers les bêtes, et pour cela nous réclamons le concours de toutes les bonnes volontés.

Les appels que nous recevons journellement nous permettent les meilleurs espoirs, et si tout va bien, dans quelques mois le comité provisoire pourra convoquer une grande assemblée où il rendra compte au public du travail qui a été réalisé et de celui qui reste à accomplir.

La Ligue, à ce moment-là sera établie sur des bases définitives et solides et un comité cantonal définitif sera constitué.

Qu'on fasse un dernier effort pour assurer son existence.

Le Comité provisoire.

GYMNASTIQUE

L'Association valaisanne de gymnastique donne chaque année un nombre intéressant de cours et ceci un peu dans toutes les régions du canton. Toutes les sections sont généralement représentées à ces cours qui sont confiés à des directeurs qualifiés. Le but de ces cours est de perfectionner nos moniteurs soit directs de sections, soit moniteurs de région.

Voici le tableau des cours pour moniteurs de Sections.

Saxon, 3 avril, cours pour moniteurs aux nationaux.

Martigny, 3 avril, cours pour moniteurs à l'Artistique.

Sion, 10 avril, cours pour moniteurs à l'athlétisme.

Sion, 5 juin, cours pour moniteurs de jeux.

Sierre, 20 juin, cours pour moniteurs de natation.

Riddes, 9 octobre, cours pour sous-moniteurs de Section.

Le Coin du Poète

TRISTESSE

Les jours passent tristes et longs...

Comme un gros sac de plomb, Pèse en mon cœur tremblant, Une sourde angoisse; Un mal indéfini

Qui ronge et qui froisse Sûrement... sans répit... Et comme pour me narguer, Le soleil au dehors illumine au verger

Mettant partout de l'or. Et ce grand ciel trop bleu, Les parfums et les fleurs, Les vagues aux mille feux, Tout me semble moqueur...

Où sais-tu ce qu'il faut Pour bercer ma douleur, Pour apaiser les maux Qui tourmentent mon cœur? Un peu de musique

Où, une romance Douce et mélancolique Qui rompe le silence De ce petit salon. Ou souvent je me tiens.

Mais qu'est-ce qu'une chanson? Four guérir un chagrin? L'oubli pour un instant. De l'espoir... pour un jour Et puis, cela reprend Et nous tourmente toujours

Voyons! Tu le sais bien, Ce que je dis tout bas: Ce secret, c'est le tien: « Pourquoi n'écris-tu pas? »

S. N.

L'INDICATEUR DE L'ASSOCIATION CANTONALE DE GYMNASTIQUE

Cet ouvrage, qui vient de sortir de presse, contient des renseignements très intéressants et mérite d'être consulté par tous ceux que le beau sport de la « Gym » intéresse.

NENDAZ Les sports d'hiver

(Corr.) Nous avons un terrain des plus beaux pour pratiquer le ski. Songez donc, chers amis sportifs: vous montez jusqu'au Bec de Nendaz et vous avez une descente sensible d'environ 7 km., que vous faites à votre guise, descente directe ou en slalom; il y a aussi du saut « culbutes » qui réjouit le cœur, malgré l'air penaud du voisin qui lui arrive trop souvent de patauger. Mais on se console en voyant qu'il y en a autant pour les autres, mais plus spécialement pour les skieuses, qui par prudence ont su se travestir en garçon. Comme elles sont jolies sans leur aspect masculin qui leur donne un petit cachet bien à elles?

Chers amis sportifs, venez à Nendaz faire du ski. Les jeunes de B. N.

LES 30 ANS DU MONTHEY-CHAMPERY

Il y aura 30 ans le 1er février 1938 qu'a été ouvert à l'exploitation le chemin de fer électrique qui relie la ligne des C.F.F. et celle de l'A. O. M. de Monthey à Champéry.

La concession avait été accordée par arrêté fédéral du 30 mars 1900 à un consortium comprenant des personnalités valaisannes et vaudoises.

Commencés en 1906, les travaux, qui durèrent 13 mois, furent achevés à fin 1907.

La ligne avec tout son matériel d'exploitation avait coûté 2,600,000 fr.; elle fut inaugurée en janvier 1908 au milieu de la joie générale de la population du chef-lieu de Monthey et de celle des stations du Val d'Ille.

Le tronçon Monthey-Ville-Monthey C.F.F. fut inauguré le 1er avril 1909; quant à la concession de la bifurcation Troistorrens-Morgins, elle fut abandonnée par la suite.

Pendant ses 30 années d'exploitation, le M.C.M. a transporté 1,700,000 voyageurs, 246,000 tonnes de marchandises et 34,000 tonnes de bétail.

Cinq des agents qui entrèrent au service de la Compagnie lors de sa mise en exploitation, sont encore en fonction maintenant. Ce sont: MM. Raphaël Clausen, chef de gare à Monthey; Artiste Crépin, chef d'usine à Troistorrens; Emile Trombert, chef de gare à Ille; Alfred Yersin, chef cantonnier à Monthey et Alphonse Veuthey, caissier-comptable à Monthey.

TOURTEMAGNE Une fabrique incendiée

Un incendie qui doit avoir pris dans les combles, a complètement détruit, à Tourtemagne, dans la nuit de vendredi à samedi, la fabrique de bois de constructions, de meubles, de fenêtres et de volets de M. Hermann Werlen.

Les membres de la famille Werlen, qui habitait seule l'immeuble, ont eu juste le temps de fuir sans pouvoir s'habiller et sans rien emporter. Une énergique intervention de la pompe à moteur a permis de protéger la scierie et la fabrique de M. Zanella, voisine de la fabrique Werlen. Les dégâts dépassent 100,000 francs.

VOICI L'HIVER... LE FROID... LA NEIGE... PENSEZ AUX PETITS OISEAUX

# Chronique Locale.

## LA SOIREE DU MAENNERCHOR

(Corr. part.). Samedi soir, dans les salons de l'Hôtel de la Planta, a eu lieu la belle fête traditionnelle que cette sympathique société de chant organise chaque année pour réunir comme dans un cercle de famille tous ses membres, sans oublier les amis: un beau programme de chant et de musique, un ballet, un film, une petite comédie, et, pour finir, un bal, voilà certes plus qu'il n'en fallait pour faire de cette soirée une réunion d'un charme des plus attrayants.

Chansons patriotiques ou populaires, salués à la belle nature de nos montagnes, tout fut interprété avec un ensemble de pureté, voire même de poésie vous laissant sous l'impression que ce chœur, si bien dirigé par M. Theo Amacker, chante surtout la joie de vivre. Puisse le succès bien mérité qu'il a remporté l'encourager à persévérer dans cette voie de progrès, vrai régal pour tous ceux qui aiment la musique.

Le programme fort intéressant de ce beau concert comportait aussi de jolis morceaux fort bien exécutés à l'accordéon par quatre enfants accompagnés des dames Fessler, qui se dévouent à cet enseignement et enfin un ravissant ballet, valse viennoise, d'une exécution parfaite par quatre délicieuses fillettes dont la grâce fait honneur à Mme Boris, qui sait si bien adapter l'art de la danse à une gracieuse et saine gymnastique du corps. La pianiste, Mme Hallenbarter y prêtait son beau talent.

Le film dû au photographe artiste que est M. Schmid, nous a fait revoir la fête régionale de chant du printemps dernier. Défilés vivants, vues splendides prises à Valère, l'office de la messe, discours du président de la ville, enfin M. G. Haenni dirigeant son orchestre de chant, tout cela plein d'une vie impressionnante qui fait du cinématographe comme un instrument de résurrection.

Enfin, la petite pièce en un acte « l'Hôtelier grossier », fut enlevée avec brio par MM. Amacker (l'hôtelier), Boris (le médecin), Zimmerli et Hofmann (touristes), Insaund (agent d'assurances) et Mathis (agent de police).

La salle passa un moment de gaieté dans la compagnie de cet hôtelier hargneux à qui le médecin recommande la grossièreté comme moyen de guérison. Des touristes, un agent d'assurances, sont injuriés et maltraités; à tour de rôle... cela finit par un bon verre de vin, suivi d'applaudissements d'un public ravi, tout prêt à terminer la fête aux sons d'une autre musique, celle de la danse, dont seuls les pâles rayons d'une matinée tardive de fin janvier eurent raison...

Merci au « Maennerchor », à sa direction et aux organisateurs d'une fête qui laisse à tous le meilleur des souvenirs.

A. Gh.

P. S. — A la fin de la soirée musicale, M. Boris adressa au public présent les chaleureux remerciements de la société dont il est le Président, société qui se sent fortement encouragée par tant de témoignages de sympathie.

marche entraînant de l'Orchestre Mariano, très en progrès, depuis quelque temps. Toute la jeunesse de Sion s'était donnée rendez-vous ce soir-là et la joie et l'allégresse régnèrent en maîtres absolus durant toute la nuit dans les différents locaux de l'Hôtel, artistiquement décorés et fleuris par le sympathique personnel de la maison.

En résumé soirée réussie en tous points et qui fait grand honneur aux organisateurs.

Nous que plusieurs personnalités séduisantes et des environs avaient tenu à prouver leur sympathie à nos chanteurs en réhaussant de leur présence l'importance de la manifestation de samedi. Nous avons reconnu MM. Kuntschen, conseiller national et président de la ville; MM. de Werra, vice-président du Conseil municipal; de Torrensi, président de la Bourgeoisie; Paul Kuntschen, président des chanteurs valaisans; Haenni et Wüthrich, directeur et président de la Chorale séduisante; lieutenant-colonel Schmid, M. Moudin, député et président de Vollèges; ainsi que des représentants de plusieurs sociétés locales. Le bal ne se termina qu'après les premières lueurs... du jour.

N'oublions pas, en terminant, de souligner la façon intelligente avec laquelle M. Grant, confiseur, avait grîmé les acteurs de la pièce « Der Grobe Wirt ». Et remercions MM. Zimmerli et Roten qui nous ont fait les honneurs de la maison.

TAIRRAZ, Confiseur, Rue de Lausanne, SION

## CONCERT DE VIOLON ET DE PIANO

A la soirée de la Société d'Orchestre, la distinguée violoniste séduisante, Mme B. Pfefferlé, nous fera entendre un des morceaux qui lui ont été imposés pour l'obtention du diplôme professionnel, la célèbre Sonate en sol mineur de Tartini; puis elle interprétera le gracieux et délicieux « Tempo di Minuetto » de Pugnani, adaptation de Kreisler. Ces deux œuvres sont bien les pierres de touche de la technique et de la musicalité des artistes. Quant à M. De Martini, il a été aussi heureusement inspiré dans son choix: Grieg et Chopin sont les auteurs tout indiqués et pour montrer la valeur du pianiste, et pour charmer le public séduisante.

Le concert aura lieu jeudi soir, à l'Hôtel de la Planta; qu'on se le dise!

## Le tirage de notre concours

En raison du dépouillement et du classement des différentes solutions reçues, qui nécessitent quelques jours, nous avons fixé le tirage de notre concours à samedi prochain 5 février 1938. A titre exceptionnel, les solutions qui nous parviendront jusqu'au samedi 12 heures du matin seront encore prises en considération.

Feuille d'Avis du Valais.

Quelle personne charitable contribuerait aux frais de voyage d'un pauvre malade désirant se rendre à Lourdes? Cercle P. G. Frassati, chèques N° 815.

## DANS LES SOCIÉTÉS

Harmonie municipale. — Lundi 31 janvier: mercredi 2 février, tous les bois et saxophones.

Mardi, 1er février et vendredi 4 février: tous les cuivres. La Comité.

C. A. S., Groupe de Sion. — La course à la Croix de Cœur aura lieu samedi et dimanche 5 et 6 février. Départ en car pour Riddes, samedi à 13 h. 30, devant l'Hôtel de la Planta. Coucher à la nouvelle cabane des Etablissements. Renseignements détaillés mercredi soir au stamm.

S'inscrire jusqu'à vendredi soir chez M. Ferdinand Gaillard.

# Les Sports

## FOOTBALL

### Match international

France-Belgique 5-3

### Ligue nationale

Lacomb-Lausanne 4-2

Young-Fellows-Lugano 2-0

### 1re Ligue

Forward-Vevey 1-1

### IIème ligue

Racing-Lausanne 3-2

\* \* \*

La plupart des matchs prévus au calendrier pour hier ont dû être renvoyés, vu le temps défavorable qui a rendu bien des terrains impraticables.

## L'entraînement des nationaux Avant le match de Cologne

L'équipe suisse s'est entraînée, mercredi après-midi à Zurich, sur le terrain du Grasshopper Club, contre une sélection d'étrangers fixés en Suisse. En première mi-temps, l'équipe s'entraîna à opérer: Bizzozero; Minelli, Lehmann; Springer, Vernati, Lörtscher; Bickel, Trello Abegglen, Wagner, Wallachek et Georges Aebi. Cette équipe a fourni un très joli jeu, un peu lent, peut-être, mais varié et intelligent. Les deux inters ont beaucoup travaillé et tenu beaucoup de terrain. Bickel a marqué un but de volée et jusqu'au repos, le score est resté inchangé.

En seconde mi-temps, Trello et Wagner ont été remplacés par Paul Aebi et Monnard. La ligne d'attaque est devenue plus mobile, mais la classe du jeu a diminué. Les nationaux n'ont pas pu marquer de buts et les étrangers ont égalisé, Bizzozero ayant manqué une passe en arrière de Minelli. On a beaucoup remarqué la défense de l'équipe des étrangers par Artimovic et Marad ont particulièrement brillé.

## La formation probable

La C. T. n'a pas encore pris de décision. Elle formera l'équipe vendredi ou même lundi. Il est assez probable, cependant, qu'elle se rendra à Cologne, le 6 février, dans la formation suivante: Bizzozero; Minelli; Lehmann; Springer, Vernati, Lörtscher; Bickel, Wagner, Monnard, Wallachek et Amado. Voici comment se présentera l'équipe allemande: Jurissen; James, Munzenberg; Kupfer, Sold, Geltsch; Lehner, Urba, Siffring, Stepan et Striebingler.

## BOXE

### Le match de Fribourg

On nous écrit: Le « Boxing Club de Fribourg », nouvellement fondé par des amis de boxe, a donné son premier meeting de la saison au théâtre « Livo » à Fribourg.

Une sélection de boxeurs de Lausanne, Club lausannois de boxe et de l'Athletic Club de Boxe de Berne, donnaient la réplique aux sympathisants Fribourgeois.

L'arbitrage a été confié à M. Perren, ancien champion de boxe et M. Avrutschenko, entraîneur du Berne.

Le docteur officiel: le très sympathique Valaisan, Dr Ribordy, médecin des sportifs de Fribourg.

La rencontre fut donnée devant une belle charabière, parmi laquelle on remarquait M. le Conseiller d'Etat Corboz.

Voici le résultat technique, en 3 rounds de trois minutes:

1. Match poids mouche, Dupuis (C.L.B.) contre Felicitawly (B.C.F.). Beau combat de deux débutants, gagné par Dupuis.
2. Muif (C.L.B.) contre Perruchoud (B.C.F.). Match sans histoire, résultat nul.
3. Giacella (A.B.C.B.) contre Flury (B.C.F.). Peu de science. Victoire de Flury.
4. Portner (A.B.C.B.) contre Weber (B.C.F.). Grande supériorité du Bernois.

5. Topow (C.L.B.) contre Choppard (B.C.F.). Bien que Topow fut envoyé sur le terrain au 1er round, il en est sorti victorieux après le 3ème round.

6. Jaquier (C.L.B.) contre Lodoer (A.B.C.B.). Le plus beau combat entre deux hommes qui ont du métier; victoire du Lausannois.

7. De Lavaz (C.L.B.) contre Juni (A.B.C.B.); échange continu de coups dont Juni, bien qu'ayant une fracture du nez, sort vainqueur.

8. Reif (C.L.B.) contre Bühler (A.B.C.B.); le match sera nul. Les deux hommes finissent sur les boulets.

9. Le combat de résistance de la soirée: match exhibition Schlunegger (A.B.C.B.) contre Suter (A.B.C.B.) (champion suisse toute catégorie).

Pour terminer, nous devons féliciter le Club organisateur pour ce beau spectacle et son organisation impeccable.

Nous croyons savoir que Sion ne tardera pas à avoir un nouveau Club de Boxe et que nous aurons le privilège d'admettre dans cette ville quelques célèbres boxeurs de Suisse romande.

## Dernières nouvelles

### L'EXPLOSION DANS UNE FABRIQUE D'EXPLSIOIS EN ITALIE

Il y a 22 morts et 33 blessés. Samedi matin, aux établissements Bonardi et Parodi, fabrique d'explosifs à Colferro, près de Segni, à 50 km. de Rome, au moment où les 6000 ouvriers de l'entreprise venaient de commencer le travail, un chef technicien vit de la fumée sortir d'une tourelle où un commencement d'incendie s'était déclaré. Alors que tous les moyens étaient mis en œuvre pour éteindre le feu, une explosion se produisit soudain et la tourelle s'écrasa, ensevelissant les personnes accourues. Des débris de balle et des éclats de pierre furent projetés dans un large rayon. Toutes les vitres furent brisées et trois maisons lézardées.

Il y a 22 morts et 300 blessés. Le roi, la reine d'Italie, MM. Mussolini et Starace ont visité les lieux de la catastrophe et se sont rendus au chevet des blessés à l'hôpital.

### AU GUTHARD DES TRAINS SONT ARRETÉS PAR LA TOURMENTE DE NEIGE

De nombreux touristes sont bloqués à Andermatt

Dimanche après-midi, une violente tourmente de neige s'est abattue sur la région du St-Gothard et a provoqué de nombreuses avalanches. Vers 16 heures, un train de la ligne de Schöllenen a été bloqué par les neiges entre Göschenen et Andermatt, des équipes ont été envoyées sur place pour le dégager. La circulation des trains sur la ligne a été interrompue pour tout le reste de la journée. En conséquence, les nombreuses personnes venues assister aux courses de ski de la Suisse centrale qui se sont disputées samedi et dimanche à Andermatt et les nombreux touristes venus de la Suisse allemande et du Tessin, sont retenus à Andermatt. Le trafic du chemin de fer ne reprendra pas avant lundi.

Le tram sportif du « Naetschen » a rencontré de grandes difficultés dimanche après-midi. Un tram a été bloqué pendant une heure entière devant le troisième tunnel et la plupart des skieurs ont préféré abandonner le train pour retourner à Andermatt.

### LE COMMUNISME INTERDIT DANS LE CANTON DE VAUD

Le scrutin de dimanche

Le canton de Vaud a répondu par 34,798 oui et 12,164 non à la question qui lui était posée:

« Acceptez-vous d'introduire dans la Constitution vaudoise un article 5 bis de la teneur suivante: »

Art. 5 bis. — Les associations et organisations affiliées directement ou indirectement

à l'Internationale communiste ainsi qu'à toute autre organisation internationale ou étrangère, dont l'activité est contraire à l'ordre public, sont interdites sur le territoire du canton.

## HEUREUX EVENEMENT

La princesse Juliana de Hollande a donné le jour, ce matin, à une fille.

### Les comptes de la loterie de la Suisse romande

Le comité directeur et l'assemblée des sociétaires de la Loterie de la Suisse romande ont tenu leur assemblée samedi 29 janvier à Lausanne sous la présidence de M. Jean Peitrequin, conseiller municipal à Lausanne. Ils ont examiné les comptes de la première tranche qui s'est tirée à Sion le 22 décembre dernier. Après avoir entendu les rapports de la commission de vérification et de la société fiduciaire, l'assemblée générale a ratifié ces comptes présentés et donné décharge avec remerciements aux organes administratifs.

Ces comptes accusent un bénéfice de 1,154,242 fr. La part revenant à chaque canton sur le produit net de la première tranche compte tenu du fonds de garantie et de réserve de 200,000 fr., se répartit comme suit: Vaud, 388,438 fr.; Neuchâtel, 176,633 fr.; Genève, 176,267 fr.; Valais, 107,866 fr.; Fribourg, 105,676 fr. Le projet de budget pour la deuxième tranche a été approuvé.

M. J. Peitrequin, président, étant démissionnaire à la suite d'incompatibilité avec ses nouvelles fonctions de conseiller municipal, directeur des travaux publics de la ville de Lausanne, l'assemblée, après avoir exprimé à M. Peitrequin ses vifs remerciements pour les services rendus, a appelé à la présidence M. Eugène Simon, avocat et député à Lausanne.

Pour remplacer M. Favre, conseiller municipal au Locle, démissionnaire, l'assemblée a désigné, comme membre de la commission de vérification des comptes, M. Edmond Bourquin, avocat à Neuchâtel.

## Nous avons reçu...

Almanach de l'Union Nationale 1938. — Edition Aeschlimann, Genève.

Cet almanach, qui paraît pour la deuxième année, se présente sous une magnifique couverture illustrée d'un bois original du peintre Henry Meylan. Parmi les nombreux articles d'actualité qui en constituent le contenu, citons tout spécialement l'étude d'Amy Châlain sur « La Chanson révolutionnaire », sujet neuf que l'auteur développe en nous promenant dans divers pays au cours de nombreuses pages.

Au sommaire également: cinq poèmes inédits d'Henry Spiess. — Un article de Georges Ultramaré, sur l'activité du nationalisme suisse. — Les débuts « Res Helvetica », par Jacques Aeschlimann. — Ambassades de France en Suisse, par H. van Leisen. — La généalogie des Ultramaré. — Le vol du 1er mai, par W. Michel. — Solidarité et sélection par F. Lécoultré. — Palestine, par Jean Binverd. — Des articles sur le développement de l'industrie nationale en Suisse romande, par Ph. Lugrin, Ch. Desfayes, R. Kropfli et L. Blanc. — Les Juifs en Suisse. — Le serment du banieret. — Chants de l'Union Nationale (paroles et musique) de M. Chouet et M. Soldini. — Ferdinand Hodler, par William Vogt, etc. — De nombreuses illustrations, photos, portraits, croquis, reproductions présentent un aspect ignoré de notre vie romande. Des bois vigoureux de Meylan illustrent le calendrier de cet almanach que tous ceux qui s'intéressent les mouvements de jeunes voudront posséder, 34 pages, Fr. 1.20. Imprimerie La Sirène, 11 rue de Lausanne, Genève.

## PHARMACIE DE SERVICE.

Service de nuit: Pharmacie de QUAY (Tél. No 16).

**POUR BIEN... ACHETER VENDRE LOUER, etc**

Utilisez nos **ETITES ANNONCES**

**Timbres caoutchouc**

Sadr.: bureau du journal.

**FAITES EXECUTER TOUS VOS IMPRIMES PAR L'IMPRIMERIE DU JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS**

**A vendre**

bois de feu en lot d'un stère et demi, et 12 fascines à fr. 16.— Lots de 50 fascines à fr. 15.— le lot.

Ces prix s'entendent pour bois pris sur place, aux lles.

S'adresser au Bureau de la Bourgeoisie de Sion.

---

**A vendre à Conthey**

une vigne de 4200 m2, avec gacéite, partiellement re-nouvelée, sise à Champmarais.

Pour traiter, s'adresser à l'Etude de M. l'avocat Henri Leuzinger, à Sion.

---

**A vendre en ville de Sion**

- 1) une villa de deux étages et combles, avec enclos
- 2) une parcelle de terrain, place à bâtir,
- 3) une maison d'habitation comprenant 4 appartements à l'angle de la rue de Juvise et de l'Avenue du Nord.
- 4) trois appartements sis à la rue de l'Eglise.

Pour traiter, s'adresser à l'Etude de M. l'avocat Henri Leuzinger, à Sion.

---

**HOTEL DE LA PLANTA — JEUDI**

**Concert de l'Orchestre**

Solistes:

Mlle B. Pfefferlé, violoniste;  
M. C. De Martini, pianiste.

Demandez le «Journal et Feuille d'Avis du Valais».

A votre changement d'adresse, joignez 30 centimes.

**On revient toujours à la Nordys Gold**

lame suisse de 1re qualité.

Pourquoi payer Fr. 1.— et plus pour un paquet lorsqu'on en reçoit 3 paquets pour Fr. 1.— chez Philibert. Si vous désirez une lame extra souple, alors la Supergold 1/10 de mm. Le paquet Fr. 0.50.

Attention: Les plaques de chochoiat chez Philibert pèsent 100 gr. et non 80 gr. et coûtent 20 sous les 5 tablettes.

Voir chez Philibert c'est économiser de l'argent.

Louis Koenig

---

On cherche à SION une personne capable de tenir une

**Agence principale**

et représenter une Société d'Assurance accidents et responsabilité civile automobile.

Ecrire en donnant renseignements et références à Publicitas, Sion, sous P. 1286 S.

---

**Sociétés locales**

FAITES IMPRIMER vos statuts, cartes de convocation, programmes, circulaires, cartes de soirées, enveloppes, étiquettes de lettres, affiches, etc., à l'Imprimerie du Journal et Feuille d'Avis du Valais, Sion, tél. 46

---

**La Feuille d'Avis est lue partout**

**CE SOIR au cinéma LUX**

**PROLONGATION DU BEAU FILM**

**La Citadelle du Silence**

avec ANNABELLA

NE MANQUEZ PAS CETTE DERNIERE

---

On cherche à louer à Sion,

**APPARTEMENT**

de 3 chambres, cuisine et cave. S'adr. Famille Emile Torrent, Arbaz.

---

On demande **domestique**

de campagne sachant traire. S'adresser sous P 1320 S Publicitas, Sion.

---

**Jeune fille**

17 ans, cherche place. Petit salaire. Offres sous P 1319 S Publicitas, Sion.

---

**A LOUER**

au Café de la Glacière, les anciens bureaux de M. Bruchez.

---

**ON LIT avec plus de plaisir un JOURNAL dont l'abonnement est PAYÉ**

---

On cherche à louer à Sion,

**ANNONCES**

sous chiffres

Pour chaque demande d'adresse, les intéressés sont priés de nous donner le

**NUMÉRO DE CONTROLE**

Publicitas S. A., Sion.

---

**BILLETTS DE LA LOTERIE DE LA SUISSE ROMANDE**

S'adr.: bureau du journal.

---

**A LOUER**

1 chambre meublée, situation tranquille et ensoleillée. S'adresser chez Mme Marie Corbaz.

---

**Bel appartement**

à louer 4 pièces, tout confort près place Midi.

S'adr.: bureau du journal.

---

**A VENDRE A SION**

**villa**

de construction récente, dans quartier tranquille et ensoleillé, tout confort avec grand jardin fruitier, en plein rapport.

S'adresser par écrit sous P. 1235 S Publicitas, Sion.

---

**BLOCS**

15 et 20 cts

le bloc

En vente au bureau du journal

---

**AVEZ-VOUS PAYÉ**

l'abonnement de votre journal?

Journal et Feuille d'Avis du Valais - Sion

Pour donner suite aux conditions générales de notre assurance, nous invitons tous nos abonnés à bien vouloir nous retourner le Bulletin d'adhésion ci-dessous dûment rempli et signé

Bulletin d'adhésion à l'assurance

L..... soussigné..... souscrit à un ABONNEMENT ANNUEL avec assurance à partir du 19..... (L'abonnement ne peut être souscrit pour plus d'un an)

Nom et prénom de l'abonné: ..... Nom et prénom du conjoint (mari ou femme): .....  
 Profession: ..... Profession: .....  
 Date exacte de naissance: ..... Date exacte de naissance: .....  
 (jour, mois, année) (jour, mois, année)  
 Adresse exacte: .....

Le prix de l'abonnement annuel avec assurance soit fr. 8.- sans Bulletin officiel ou fr. 12.50 avec Bulletin officiel a été payé d'avance pour l'année 1938.

En ce qui concerne les personnes assurables, il est expressément renvoyé aux dispositions de l'article 6 des conditions d'assurances (personnes assurées, infirmités, limites d'âge).

L..... soussigné..... confirme avoir reçu un exemplaire des „CONDITIONS GÉNÉRALES“

....., le 19..... Signature: .....

L'Assurance de la „Feuille d'Avis“

Comme les années précédentes, nos abonnés ont mis au bénéfice d'une assurance conclue avec « La Zurich », pour un montant de: 500.- fr. en cas de mort par accident; 1000.- fr. en cas d'invalidité totale et permanente.  
 Seuls les abonnés qui nous retournent le bulletin d'adhésion ci-dessus, dûment rempli et signé, auront droit à notre assurance.  
 Plusieurs familles de nos abonnés ont déjà bénéficié de ces faveurs, qui sont un précieux secours dans le malheur et un allè-

gement des soucis matériels.  
 La compagnie d'assurances « La Zurich » a versé à nos abonnés en 4 mois une somme de fr. 2450.-. Un accident est si vite arrivé. Pensez à votre famille. Soyez prudents. Assurez-vous.  
 Notre assurance est gratuite. Elle est valable pour deux personnes, l'abonné et son conjoint (mari ou femme).  
 Il suffit de payer son abonnement pour en bénéficier. « Feuille d'Avis ».

Notre grand concours

Tirage: fin janvier 1938  
 NOMBREUSES PRIMES  
 Règlement du concours  
 1. Donner la solution à notre devinette;  
 2. Indiquer le nombre des participants au concours.  
 Les 15 gagnants seront ceux qui auront d'abord trouvé la solution exacte de la devinette et qui auront ensuite donné le chiffre le plus rapproché du nombre des participants au concours.

Devinette

Voici un dessin qui permettra de trouver plus facilement la solution.



1er 2me 3me 4me 5me

Mon premier sert à coller.  
 Mon deuxième est une note de musique, la 6me de la gamme.  
 Mon troisième est la syllabe « bo ».

Mon quatrième est un petit animal rongeur très répandu qui s'apparente à la souris.  
 Mon dernier est le nom de la capitale du canton du Valais.  
 Mon tout représente le régime politique sous lequel nous vivons actuellement en Valais, ensuite de l'entente entre radicaux et conservateurs.

BULLETIN A DECOUPER

Je déclare avoir payé mon abonnement au « Journal et Feuille d'Avis du Valais » pour 1938, ainsi que pour les années précédentes et avoir droit au concours.

Solution Devinette

Nombre de participants au concours: .....

Nom de l'abonné: .....

Prénom: .....

Adresse exacte: .....

(Ecrire très lisiblement)

Dans l'attente!

On nous écrit:  
 Selon une information officieuse, le Conseil fédéral au cours de sa séance du 13 décembre, a décidé en principe d'obtenir immédiatement le rétablissement de la neutralité absolue de la Suisse au sein de la S. d. N. La première conséquence de cette décision fut la déclaration que M. Motta, président de la Confédération, fit à la séance du Conseil national, du 22 décembre, suivant laquelle la Confédération doit se détourner définitivement de la neutralité différentielle pour revenir à la neutralité absolue. M. Motta insista expressément sur le retour du pays à notre tradition nationale séculaire.  
 Ces manifestations prouvent que le Conseil fédéral a modifié entièrement son attitude à l'égard du problème de la neutralité. En effet, dans le courant de l'année 1937, par exemple, lors du discours prononcé le 1er août par M. Motta, le Conseil fédéral avait réaffirmé l'attachement de la Suisse à ses devoirs de membre de la S. d. N., sous la seule réserve de pouvoir décider, dans chaque cas particulier, si elle participerait à des sanctions. On affirmait même que le président de la Confédération estimait que l'attitude de la Suisse dans le conflit italo-abyssin pouvait servir d'exemple de notre conduite en présence de cas semblables. M. Motta estimait de plus « qu'une modification de la déclaration de Londres en 1920 ne semblait pas nécessaire, même au cas qu'elle serait possible ».

L'attitude adoptée par le Conseil fédéral, appuyé presque unanimement par le Parlement, signifiait que nous nous en tenions à la neutralité différentielle, ainsi qu'à la décision dangereuse de prendre position « dans chaque cas particulier ». Cette attitude signifiait encore que nous renoncions à reprendre notre neutralité absolue au sein de la S. d. N.

C'est cette situation qui a poussé les auteurs de l'initiative pour la neutralité absolue de la Suisse, neutralité qui fut longtemps considérée comme vitale pour le pays, à en appeler au peuple. On ne pouvait pas attendre plus longtemps, à ce moment-là, pour passer à l'exécution de décisions prises après mûres réflexions, car on avait l'assurance que nos hautes autorités se refusaient à prendre les mesures qu'exigeait cette brûlante question. Aussi, est-ce avec satisfaction que les auteurs de l'initiative ont appris que le Conseil fédéral s'était enfin décidé à considérer la demande de retour à la neutralité intégrale comme l'un des plus importants points de notre politique étrangère. Entre les cercles de l'initiative et le Conseil fédéral règne donc maintenant une parfaite unité de vues quant au but à atteindre. Il eût été toutefois préférable de prendre cette détermination avant le départ de l'Italie. Notre attitude eût été plus indépendante, n'ayant aucune relation quelle qu'elle soit avec les décisions d'une puissance étrangère.  
 Maintenant que, grâce à la déclaration du Conseil fédéral, l'attitude de la Suisse est fixée conformément aux intentions des auteurs de l'initiative, ceux-ci renoncent, pour l'instant, à la récolte des signatures. Ne voulant en aucune façon entraver les plans du Conseil fédéral annoncés pour le courant de ce mois, les auteurs de l'initiative attendent avec grand intérêt les mesures que notre gouvernement prendra pour atteindre le but commun. La position ultérieure du comité d'initiative sera déterminée par les décisions du Conseil fédéral. M.

**HATEZ-VOUS!!!**  
 Pour bénéficier de notre assurance depuis le 1er janvier 1938, il faut avoir payé son abonnement.  
 Un accident est si vite arrivé!  
**ATTENTION!!!**

ON VOUDRAIT BIEN SAVOIR...

On entend souvent dire: « On voudrait bien savoir ce que la première tranche de la loterie de la Suisse romande a rapporté et où l'argent est allé... »  
 Dans quelques jours, on saura. En effet, la Société de la Loterie de la Suisse romande, par son organisation fondamentale est à proprement parler, une maison de verre. Les cinq cantons intéressés se contrôlent mutuellement et le mécanisme des opérations a été fixé de telle façon par les statuts, que toute l'activité financière de cette grande institution de solidarité et de bienfaisance doit être rendue publique.

Les comptes définitifs de la première tranche de la Loterie de la Suisse romande seront soumis à la fin du mois, à l'assemblée générale à Lausanne. Ils illustreront le succès de la première tranche qui, malgré les difficultés à vaincre, malgré l'effort considérable fourni pour mettre en marche l'appareil compliqué qu'est une loterie de cette envergure, a atteint une vente de 84% du total des billets.

C'est évidemment très beau, c'est un départ magnifique, que pourrions envier les organisateurs de loteries très importantes, mais nous souhaitons néanmoins que la deuxième tranche soit tirée bientôt avec tous les billets vendus.

La deuxième tranche se présente, d'ores et déjà, financièrement, de façon plus favorable que la première. C'est compréhensible. Le roulement étant maintenant assuré, la machine tourne rond; au fur et à mesure les frais diminuent et le bénéfice devient plus intéressant pour les œuvres de bienfaisance auxquelles la loterie de la Suisse romande est destinée.

On va vers le printemps, vers les beaux jours, vers l'espoir du renouveau. N'oublions pas, cependant, que l'hiver est encore là, qu'il est long, pénible, parfois cruel pour les déshérités, les malades, les malheureux de ce

monde; n'oublions pas que si nous sommes chez nous, peut-être plus heureux qu'ailleurs, il reste néanmoins beaucoup de misères à soulager. Nous pouvons le faire en achetant des billets de la seconde tranche. En accomplissant ce geste de solidarité sociale, nous irons le cœur léger vers le printemps, qui apparaîtra plus lumineux, plus riche en belles et généreuses promesses.

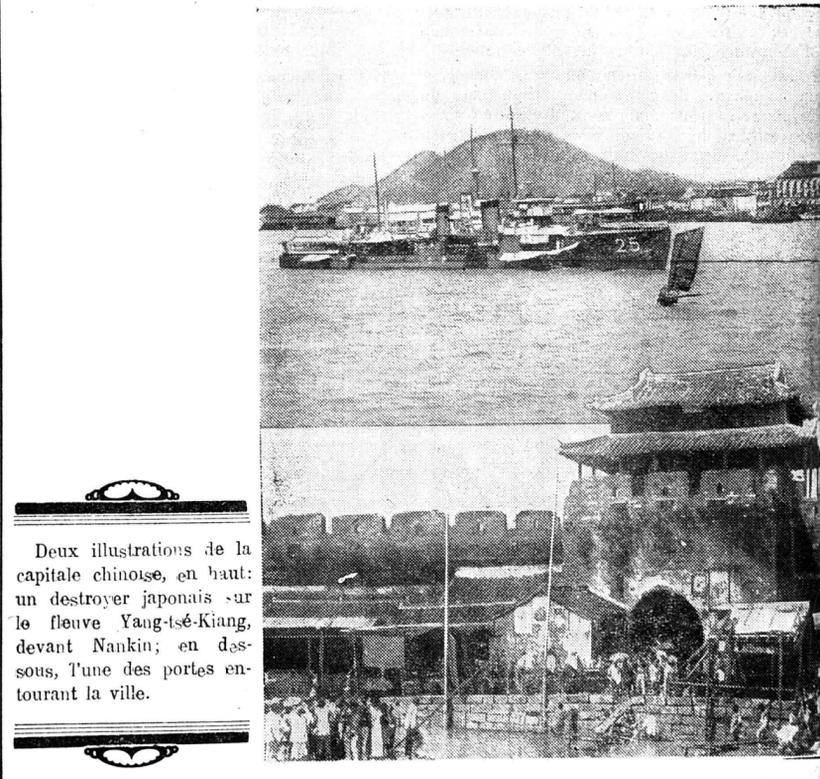
LE NOUVEAU PRESIDENT DE LA DIRECTION GENERALE DES C. F. F.

Le Conseil d'administration des C. F. F. dans sa dernière séance s'est occupé de la présidence de la direction générale. Il proposera au Conseil fédéral, comme président en remplacement de M. Schrafl, M. Etter, directeur général. Le nouveau président est le plus ancien membre en fonctions de la direction générale des C. F. F., à laquelle il appartient depuis dix ans et où il dirigeait le département de la construction et l'exploitation. Il est originaire de Bischofzell et est âgé aujourd'hui de 64 ans. Avant sa nomination à la direction générale, il avait été pendant plusieurs années directeur d'arrondissement à Lucerne.

Ces nouvelles nominations entraîneront en même temps un changement dans la répartition des départements au sein de la direction générale. M. Etter prendra avec la présidence le département des finances et du personnel, qui était jusqu'à présent entre les mains de M. Schrafl alors que M. Paschou échangerait le département commercial et le contentieux, qui reviendrait à M. Meili, contre le département des constructions et de l'exploitation que dirigeait jusqu'à présent M. Etter.

La nomination du nouveau membre de la direction générale ainsi que du futur président de cette même direction sera effectuée officiellement par le Conseil fédéral dans sa prochaine séance.

Autour du conflit sino-japonais



Deux illustrations de la capitale chinoise, en haut: un destroyer japonais sur le fleuve Yang-tse-Kiang, devant Nankin; en dessous, l'une des portes entourant la ville.

Feuilleton du Journal et Feuille d'Avis du Valais N° 23

Le Château DU MYSTÈRE PAR ANDRÉ BRUYÈRE

— Voulez-vous me faire un très grand plaisir, Paulette? dit gravement le Rayon. Acceptez ma chambre. Si vous saviez comme depuis longtemps elle m'est étrangère! Petite amie, il y a tant de choses que je ne puis dire, tant de pénibles circonstances qui font pour moi de cette chambre presque un lieu de supplice...

— Mors, Elisabeth, je la prends tout de suite. Plus un mot là-dessus.

— Merci, petite amie. Vous ne pouvez pas avoir quel bonheur vous me donnez, dit Elisabeth rayonnant d'une joie intérieure que Paule ne pouvait comprendre. Mais nous restons voisins quand même. Hier, comptant sur votre acceptation, j'ai organisé une nouvelle chambre. Je vous la montrerai.

Voilà comment Paulette, prestement débarbouillée et habillée, prit possession de son nouveau domaine en enfermant son très simple nouveau dans les meubles précieux aux délicates sculptures.

Elle eut vite fait de disposer dans l'armoire et la commode le contenu de ses deux malles, tout ce qu'elle avait en ce monde; mais elle resta un instant perplexe, le petit sac noir dans les mains, cherchant où le placer. Il contenait tous ses trésors, le portrait

de ses parents, ses papiers de famille, sa mince petite fortune et, cachée entre deux feuilles, une gravure de piété, une gravure un peu ancienne qu'une main mourante avait glissée entre ses mains.

Où placer le précieux sac, recéleur de tant de choses précieuses? Instinctivement, Paulette le voulait en lieu sûr. La commode? Non, elle était trop facile à ouvrir et puis ce serait une profanation, lui sembla-t-il, que laisser ces reliques au milieu des fanfreluchés de toilette. L'armoire? elle n'avait point de tiroir intérieur et la clé restait toujours dans la serrure.

Paulette prit le parti de déposer sac et contenu entre deux piles de chemises et de fermer à deux tours la serrure sans toutefois enlever la clé, puisque Elisabeth la laissait toujours en vue; il lui eût semblé déplacé, impoli même, de faire autrement, d'avoir l'air de craindre une indiscretion.

D'ailleurs, personne ne venait jamais dans cet appartement, à part les jeunes filles. Que craignait, que redoutait?

Paulette, secouant ses boucles blondes, quitta la chambre avec un regard satisfait sur son nouveau domaine. Elle avait hâte de retrouver Elisabeth, d'être son aide, son bras droit dans ses multiples occupations.

Après quelques tâtonnements, elle finit par retrouver sa route et parvint à la cuisine où elle espérait trouver le beau Rayon.

Elisabeth, en effet, s'occupait activement près du fourneau, tandis que, plus incolore, plus absent que jamais, Fleuri essayait méthodiquement une longue pile d'assiettes.

— Me voilà, dit résolument Paulette, toute prête à vous aider, puisqu'il est entendu que

je suis ici une enfant de plus: donnez-moi vite ma part de travail.

Elisabeth sourit doucement.  
 — Votre aide est la bienvenue, petite sœur. Je suis accablée de besogne. Prenez ce grand panier. Vous saurez bien aller toute seule au jardin. Réginald m'a promis pour ce matin des petits pois et j'ai compté sur cette rareté pour notre repas.

— Je vais les cueillir.  
 — Réginald doit être déjà en train de le faire. Vous l'aidez.

Paulette partit d'un pas décidé vers le parc, son grand panier passé sous le bras. Il faisait un clair matin et la lumière semblait plus blonde, plus neuve sous les hautes branches des safrans.

— Bonjour, mon Père. Araval est une vraie station d'altitude. Il me semble, ce matin, que je n'ai jamais été malade.

— Vos joues roses font oublier jusqu'à ce vilain nom, Paulette. Avec ce grand panier au bras, vous semblez une petite ménagère soignée s'assurer ses provisions.

— Vous êtes chargé de me les procurer, mon Père. Elisabeth m'envoie vous réclamer notre dîner. Il paraît que vous avez promis des petites pois.

— Je vous parais un jardinier bien ambitieux, n'est-ce pas? Des primeurs sur notre montagne? Mais voyez mon jardin. Bien adossé à la paroi rocheuse, il ne connaît point les gelées tardives.

— Comme il est bien entretenu! Il vous fait honneur, mon Père.

— C'est mon seul travail, Paulette. J'emploie ici les heures que Patrice consacre à ses pincaux et Manuel à la chasse.

— Chacun a donc son occupation et me voilà désormais pour mon compte l'aide d'Elisabeth.

— Quelle bonne petite ménagère nous aurons là!  
 Tout en causant, le moine avait empli le panier de Paulette.

— J'ai bien envie de mettre tout de suite votre bonne volonté à l'épreuve. En rentrant à la maison, Paulette voulez-vous porter ces quelques fleurs à tante Espérance et lui annoncer ma visite pour ce soir?

— Très volontiers.  
 — Et puis, voulez-vous suivre le bord du Gave? Patrice doit pêcher ce matin et quelques bruires complèteront mes pois qui sont vraiment peu des choses pour notre appétit.

— Je ferai toutes vos commissions, mon Père. comptez sur moi.  
 Elle repassa l'anse du panier sous son bras et s'en fut, légère, vers le Gave pas très éloigné puisque l'on entendait le bruit de ses eaux. Tout en marchant, notre amie monologuait à son habitude.

— Réginald jardinier, Patrice pêcheur. Voilà le dîner tout trouvé. Araval se passe de fournisseurs. C'est comme dans Robinson. Si Manuel rapporte seulement un oiseau, le menu sera complet. Mais qui nous fournit le pain? il était bien dur et bien noir, hier. Je ne pense pas qu'on le fasse à la maison même. Ce serait trop drôle, ce parti pris de vivre en dehors des humains.

Elle avait atteint le Gave aux eaux mugissantes et ses yeux vifs en exploiraient les bords. Pas de Patrice!

— Il est peut-être rentré. Je vais aller chez tante Amée puisque je ne suis pas loin de sa porte. Je me débarrasserai de ces fleurs.

En remontant le bord du Gave, Paulette tarda pas à retrouver le côté du grand chalet où s'ouvrait la porte de tante Espérance.

— Elle n'habite pas le plus beau côté d'Araval. Ce doit être lugubre en hiver, ce mugissement de l'eau, et son appartement n'a tout l'air des anciennes servitudes du chalet. Quelle idée d'aller se loger là alors qu'il y a tant de belles et superbes salles qui dorment derrière leurs rideaux de soie! Tante Espérance et sa sœur n'ont pas dû toujours habiter ce logis bon pour de vieux serviteurs en retraite et non pour les filles de la maison. Enfin, ce n'est pas plus fâcheux, cette vie à part, que Réginald transformé en jardinier et moi-même Elisabeth en cuisinière. Quelle raison leur fait mener cette vie étrange? Ce n'est pas ça; et je ne comprends pas... Ah! mais je suis donc sotté! Comment n'y ai-je pas plus tôt pensé? Quelle stupide créature je fais!

Et Paulette faillit laisser choir son panier de légumes et la gerbe de fleurs qui chatouillaient ses bras.

— Ils sont pauvres! Je comprends maintenant.

« C'est la pauvreté, le grand mystère. Le voilà, le mot de l'énigme! Comment ne l'ai-je pas plus tôt trouvé? Seule la pauvreté les fait vivre à l'écart comme de grands seigneurs ruinés qui ne veulent pas avouer leur déchéance. C'est elle qui transforme forcément les enfants de la maison en artisans du bien-être indispensable. C'est elle qui leur donne ces allures bizarres à première vue. Je comprends tout maintenant. Quelque catastrophe a dû emporter le patrimoine de la famille »

(à suivre)